



Communiqué de presse

LANCEMENT DES « ESCALES DU CANAL » LE 1^{ER} JUILLET

Toulouse, le 21 juin 2022

Voies navigables de France, pour le compte de l'Entente pour le canal du Midi, lance le 1^{er} juillet à Toulouse un week-end de festivités sur le canal du Midi. Les « ESCALES DU CANAL » se dérouleront les 1, 2 et 3 juillet le long du canal du Midi et de son système d'alimentation.

Un an après le lancement officiel de la marque canal du Midi, cette série d'événements est l'occasion de rappeler la richesse de cet ouvrage exceptionnel inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Unesco depuis 1996, mais également les valeurs qu'il porte : universalité, partage, lien, convivialité ...

LES « ESCALES DU CANAL », UN WEEK-END DE FESTIVITES SUR LE CANAL DU MIDI

Les membres de l'Entente pour le canal du Midi qui regroupe l'État, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, Voies navigables de France, ainsi que les Départements de l'Aude, de la Haute-Garonne, de l'Hérault et du Tarn, ont décidé de créer un événement de convivialité, fédérateur, qui rassemble les habitants de la région et les touristes autour du canal du Midi : un repas partagé en de multiples points du linéaire du canal du Midi.

15 communes volontaires s'associent à cette initiative pour organiser un repas partagé au format XXL, le 1^{er} week-end de juillet (vendredi 1^{er} au soir, samedi 2 ou dimanche 3 juillet 2022), entre Toulouse (31) et Marseillan (34) à ainsi que sur le système d'alimentation de la Montagne Noire. Chaque commune met à disposition de grandes tablées afin que les participants s'installent ensemble pour déjeuner ou dîner avec un repas tiré du sac. Certaines communes proposent également un système de restauration sur place. Diverses animations seront en outre organisées par les communes le long du canal comme des concerts, des visites ou des expositions.

Ce nouveau rendez-vous, coordonné par Voies navigables de France pour le compte de l'Entente pour le canal du Midi, a vocation à s'ancrer d'année en année comme un rendez-vous incontournable de convivialité autour des valeurs portées par le canal du Midi, de manière à faire rayonner cet ouvrage inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Unesco.

Retrouver toute la programmation des « ESCALES DU CANAL » par commune sur le site canal-du-midi.com .

UN EVENEMENT DE LANCEMENT LE 1^{ER} JUILLET

En amont de ces rendez-vous sur tout le linéaire du canal du Midi, Voies navigables de France vous invite, pour le compte de l'Entente pour le canal du Midi, à un événement le vendredi 1^{er} juillet 2022 à partir de 19h, à Toulouse, sur le site des cales de Radoub. Cette soirée sera l'occasion de lancer officiellement la première édition des repas partagés « ESCALES DU CANAL », mais aussi de fêter le premier anniversaire de la marque canal du Midi qui avait été dévoilée sur le même site en juillet 2021, en présence du Ministre des Transports Jean-Baptiste Djebbari.

L'événement rassembleur se déroulera autour d'un repas partagé – les participants peuvent apporter leur panier pique-nique ou acheter sur place leur repas ou des boissons dans l'espace de restauration prévu – dans une atmosphère musicale originale avec le duo jazz in pop *Jane for Tea*. Une soirée dansante sera également animée par le groupe *Kalangatà*, musiques vivantes aux influences et origines diverses.

Inscription obligatoire et gratuite sur le site canal-du-midi.com .

À propos du Canal du Midi

Imaginé et construit sous le règne de Louis XIV par un homme de génie, Pierre-Paul Riquet, pour relier la mer Méditerranée et l'Océan Atlantique, le canal du Midi est l'un des canaux les plus emblématiques du réseau navigable national. Il constitue l'une des réalisations de génie civil les plus extraordinaires de l'ère moderne, qui ouvrit la voie à la révolution industrielle. Le souci de l'esthétique architecturale et des paysages créés qui anima son concepteur en fit non seulement une prouesse technique, mais aussi une œuvre d'art. Avec ses 360 km de canaux et de rigoles d'alimentation et ses 328 ouvrages, le canal du Midi entre Toulouse et l'étang de Thau, est inscrit au Patrimoine Mondial de l'Unesco depuis 1996. Propriété de l'État, géré par Voies navigables de France, il constitue un symbole fort pour la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, son rayonnement, tant au niveau national qu'international, contribuant fortement à l'attractivité régionale et à son économie touristique.

[Canal-du-midi.com](https://canal-du-midi.com)

Contacts presse

Voies navigables de France Sud-Ouest

Astrid Le Vern
07 63 73 80 90
astrid.levern@vnf.fr

Préfecture de la région Occitanie

service-presse@occitanie.gouv.fr